

Cela ne veut pas dire que, depuis quatre ans, le Québec n'a pas reçu des sommes d'argent considérables en vertu d'ententes conclues avec Ottawa, dans le cadre de programmes à frais partagés. A mon avis, le Québec a reçu sa part, depuis quatre ans. Il a touché des sommes d'argent intéressantes. Mais ce n'est pas suffisant, et je ne pense pas qu'on puisse contenter la province de Québec uniquement en lui versant des sommes d'argent.

Je voudrais particulièrement traiter des relations fédérales-provinciales, relativement à la Constitution, parce que je sais parfaitement bien que le Québec souhaite qu'on y apporte des modifications importantes, surtout en ce qui a trait à la reprise de certains pouvoirs. Jusqu'à quel point le gouvernement fédéral peut-il laisser certains pouvoirs à la province de Québec? Je sais aussi que d'autres provinces ont déjà fait part de leur intention et avisé le gouvernement qu'elles désiraient récupérer certains pouvoirs qui sont probablement fort différents des nôtres, et ce pour des raisons différentes.

Sur ce, je crois qu'il est fort important de considérer ces demandes d'une façon particulière. Je l'ai mentionné tantôt: il existe une situation particulière au Québec, où des gens perdent confiance dans le fédéralisme actuel. Je ne dis pas qu'il s'agit de la majorité, mais cela devrait nous faire réfléchir sérieusement sur la possibilité de remettre certains pouvoirs au Québec et de répondre favorablement aux demandes présentées lors des conférences fédérales-provinciales.

Et je porte ce problème à la connaissance de la Chambre, parce que je le crois très important. Au fait, il semble que le premier ministre de la province de Québec ait confirmé tout récemment son intention de voir les négociations reprendre. Il semble clair que, pour le Québec, il s'agit d'une question urgente, et si on se limitait à vouloir le satisfaire en lui offrant de l'argent, on ferait une erreur monumentale.

Cela est attribuable à une situation particulière, à un public qui, pour des raisons très justes, souhaite obtenir certaines garanties constitutionnelles.

Or, je dois reconnaître, comme je l'ai dit tantôt, que des sommes d'argent ont été attribuées au Québec depuis quatre ans, et j'en suis fort heureux. Au fait, à plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion d'appuyer des programmes qui permettaient au Québec de toucher ces sommes d'argent, mais je regrette, encore une fois, qu'on n'ait pu faire plus de progrès dans le domaine constitutionnel.

Et les piètres réalisations dans le domaine des modifications constitutionnelles font qu'une partie du peuple québécois s'inquiète énormément et permet à un parti qui prône la sécession de la province de faire des gains, quoi qu'on en dise.

On aura beau nier ce que j'avance, je suis d'avis que l'hésitation du gouvernement à l'égard de ces changements constitutionnels aide considérablement la cause d'un parti qui voudrait voir la sécession de la province.

D'autre part, j'ai la conviction que si le gouvernement fédéral répondait favorablement aux demandes minimales qui ont été faites par certains ministres depuis quelques années, il prouverait au Québec qu'il lui est possible de trouver dans ce beau pays une place qui lui donnerait les garanties qu'à titre de nation fondatrice, cette province pourra vivre selon ses aspirations et ses désirs.

Monsieur le président, j'aimerais, en terminant mes remarques, qu'on porte beaucoup d'attention à ce que j'ai dit au sujet des relations fédérales-provinciales. Je crois qu'il est encore possible de donner à la province de

Québec une place intéressante au Canada, mais il ne faut pas continuer à tergiverser, comme on le fait présentement.

J'ose croire que l'unanimité se fera autour des députés francophones à qui il incombe d'informer le reste du pays des problèmes du Québec, des demandes qu'il présente depuis une dizaine d'années et des raisons d'y répondre favorablement. Ce faisant, j'ai nettement l'impression que nous aurons réussi à satisfaire une province, sans cependant nuire aux autres.

M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le Crédit social blâme aujourd'hui le gouvernement fédéral de la détérioration des relations fédérales-provinciales.

Ce jugement me paraît beaucoup trop rapide et beaucoup trop sommaire, car il est tout simplement l'écho de toute une série de déclarations de Québécois qui tiennent mordicus à ce que les relations fédérales-provinciales soient mauvaises.

Il existe à ce sujet des préjugés et des mythes qu'il faut absolument détruire. Je pense que les créditistes donnent dans le panneau en présentant aujourd'hui cette motion.

Il est faux de prétendre que le gouvernement actuel est centralisateur plus que tout autre gouvernement antérieur, mais je crois que c'est exactement ce que les séparatistes voudraient cependant faire croire.

Je n'aurais pas été étonné d'entendre le député de Champlain (M. Matte) prendre part à ce débat. Cela ne m'a pas étonné non plus de voir le député de Lotbinière (M. Fortin), qui, comme le député de Champlain, manifeste certaines tendances vers le séparatisme, intervenir dans ce débat. Mais j'ai été vraiment déçu d'entendre le député de Roverbal (M. Gauthier) proposer une telle motion, lui qui me paraît un homme si sérieux et si pondéré.

• (2020)

On se demande qui est vraiment à blâmer si les relations fédérales-provinciales ne sont pas aussi bonnes que nous le souhaiterions. J'ai toujours pensé qu'il y avait deux côtés à la médaille, et je suis étonné de constater que le parti Crédit social du Canada, parti fédéraliste, ne se rend absolument pas compte qu'une foule d'éléments compliquent continuellement les choses et sont peut-être beaucoup plus que le gouvernement fédéral, à la source même de détérioration des relations fédérales-provinciales.

Premièrement, il ne faut pas oublier que MM. Jacques Parizeau et Claude Morin ont conseillé le gouvernement du Québec, au cours des dernières années, et ont participé activement à plusieurs conférences constitutionnelles. Ces hommes sont aujourd'hui membres du Parti Québécois et préconisent ouvertement l'indépendance du Québec. Ils ne sont plus fonctionnaires, car ils ont réalisé qu'ils ne pouvaient plus arriver à leurs fins, c'est-à-dire l'indépendance du Québec, tout en occupant leurs postes. En d'autres mots, je ne crois pas que MM. Parizeau et Morin soient devenus séparatistes à cause de l'usure des négociations entre Québec et Ottawa. Je crois qu'ils l'étaient avant même que les négociations commencent. Je crois qu'ils ont brouillé les cartes tout au long des négociations et que, pour eux, une négociation fructueuse signifiait nécessairement arracher tout le morceau à Ottawa.